

Réf: Dossier N° : 48644

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ELITE-BAT »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE non loin du Stade d'Angré,
30 BP 820 ABJ 30**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Avril 2019, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ELITE-BAT » .

Objet: Tous travaux d'aménagement foncier, de lotissement et d'équipement de terrain urbains, L'exécution de tous travaux de terrassement, La construction de bâtiments à usage résidentiel et ou commercial, la réalisation de travaux de bâtiment tous corps d'état, L'exécution de tous travaux de construction de bâtiments et de génie civil, et généralement, toutes entreprises de travaux publics ou autres, la réalisation d'études techniques, d'études financières et la réalisation de travaux de voiries et réseaux divers (VRD)..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE non loin du Stade d'Angré,
30 BP 820 ABJ 30

GERANT: Madame DODAUULT SYLVIE SOLANGE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10531 du 19/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9790 du 19/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

